

MÉMENTO D'AIDE  
À LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER  
« GRAND RASSEMBLEMENT »  
destiné à l'organisateur de la manifestation

**La sécurité des participants à toute manifestation sportive, récréative ou culturelle** à but lucratif ou non, **doit être garantie par l'organisateur sous le contrôle du maire**, autorité de police. Outre les réglementations spécifiques propres à certaines manifestations, tels que les meetings aériens ou les courses automobiles, des règles d'organisation et de suivi relatives à la sécurité du public et des participants doivent être respectées (cf textes de référence infra).

**Pour toutes les manifestations, les organisateurs doivent mettre en place un minimum de mesures destinées à garantir la sécurité du public et des participants.** L'autorité de police compétente vérifie que ces mesures sont suffisantes au regard notamment de l'importance du public attendu, de la configuration des lieux et des circonstances propres à la manifestation. Si tel n'était pas le cas, il peut interdire le déroulement de la manifestation en application des articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales.

**Sont considérés comme des grands rassemblements** toute manifestation sportive, récréative ou culturelle, à but lucratif ou non qui, au vu du nombre important de personnes attendues simultanément, des conditions de leur déroulement et de leur lieu d'implantation, à priori non destiné à cet effet, impose la mise en œuvre d'un dispositif de sécurité spécifique.

Peuvent ainsi être considérées comme des grands rassemblements **les manifestations susceptibles de rassembler au moins 5.000 personnes au même moment.**

Sont toutefois exclues toutes les manifestations se déroulant dans un lieu habituellement aménagé pour recevoir ce type de rassemblements, à condition que les réglementations prévues pour ces installations soient respectées (ERP, installations sportives homologuées...).

L'organisateur d'un grand rassemblement **doit élaborer un dossier de sécurité** (voir dossier type joint) **qu'il transmet au maire** de la commune.

**Le maire l'adresse ensuite au préfet, [pref-defense-protection-civile@gard.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@gard.gouv.fr) au moins 2 mois avant la date de son déroulement .**

**Pour un effectif inférieur à 5000 personnes, le maire peut souhaiter mettre en œuvre la présente procédure compte tenu de particularités locales (accès difficiles, en nombre restreint, présence de massifs boisés, d'un cours d'eau, d'un plan d'eau, sensibilité particulière ...)**

**Le présent mémento a pour objectif de vous assister dans la constitution de votre dossier et d'organiser au mieux la réponse opérationnelle de sécurité civile.**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Dénomination de la manifestation :** .....

Nature  Sportive  Culturelle  Festive  Commerciale  Autres

Entrées payantes  Oui  Non

Commune(s) .....

Adresse et lieu du déroulement : .....

**Autres démarches administratives entreprises**  Oui  Non

Lesquelles ? .....

Réglementation : .....

Service contacté : .....

## ORGANISATION DE LA MANIFESTATION

**Organisateur de la manifestation** Personne morale : .....

Statut (précisez) :  Public  Privé

Nom, prénom de l'organisateur : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Courriel : .....

Suppléant (Nom, prénom) : .....

Tél : ..... Courriel : .....

**Implantation d'un poste de commandement :**  Oui  Non (annuaire téléphonique à établir)

lieu : .....

composition : .....

Correspondant	Nom – prénom	Tél	Courriel
sécurité générale			
sécurité incendie			
secours à personnes			
ordre public			
hygiène et santé			

L'organisateur désigné a-t-il déjà organisé une activité du même type :  Oui  Non

## CARACTERISTIQUES ET LIEU DE LA MANIFESTATION

**Nombre de personnes attendues sur la durée totale de l'évènement :** .....

Durée de l'évènement (période de montage et démontage inclus) : du..... au .....

Public :  Population familiale  Population jeune  Présence de mineurs non accompagnés

Présence prévisible de groupes sociaux antagonistes

Site : Coordonnées du propriétaire du site : .....

Superficie : .....m<sup>2</sup> capacité d'accueil : .....m<sup>2</sup>  Espace clos  Espace ouvert (ville, champs...)

Mer/Rivière  Terrain accidenté  Terrain boisé

Nature des sols :  Rocailleux  Sableux  Herbeux  Autres (préciser)... ..

DATES (précisez) ➡				
Heures début / fin	/	/	/	/
Effectif public attendu : - assis - debout				
Effectif maximal à l'instant « t »				
Cuisine/Point chaud	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Électricité	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pyrotechnie	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Chapiteaux, Tentes et Structures (CTS)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Scène/Podium	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Grues/Portiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Installations foraines	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Autres (préciser)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

## ORGANISATION DES SECOURS

- Mise en œuvre d'un dispositif prévisionnel de secours (DPS) :  Oui  Non

- Association agréée de sécurité civile (AASC) chargée du DPS (précisez) : .....

précisez dates (ci-dessous)	Détaillez les effectifs et moyens

- L'AASC fournit l'analyse du risque à l'organisateur :  Oui  Non

- L'AASC assure le transport sanitaire vers les hôpitaux :  Oui  Non

- Poste médical avancé (PMA) :  Oui  Non Localisation exacte :

- Nom de l'organisme privé assurant la couverture médicale : .....

Nombre de personnel médical (+ qualité infirmier et/ou médecin) : .....

### Voies de circulation des véhicules de secours :

- Accès prévus pour l'arrivée des secours (= axe rouge à tracer sur le plan)

- Accès prévus pour l'évacuation d'éventuelles victimes (précisez sur le plan)

**Moyens de lutte contre l'incendie et autres risques propres à l'organisation** : nature, nombre et localisation sur un plan.....

**Autres moyens** (groupe électrogène ? Matériel de sauvetage aquatique ? de balisage des issues de secours ?... ?)  
.....

**Moyens des services de secours sollicités en sus** : (en liaison avec le DDSIS, le SAMU)

- moyens aériens de secours :  Oui  Non si oui : lesquels : .....

- position de l'hélicoptère : .....

**Dispositif de sonorisation** :  Oui  Non préciser : .....

**Dispositif d'éclairage de sécurité** :  Oui  Non préciser : .....

## ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Service d'ordre prévu**  Oui  Non      **Nom de la société de sécurité :** .....

Composition : .....

Qualification : .....

### Dispositions particulières :

Contrôle ou filtrage des entrées  Oui  Non

Convention avec les services d'ordre partenaires  Oui  Non

### Renfort demandé :

Mairie concernée :  Oui  Non préciser la date : .....

DDSP :  Oui  Non préciser la date : .....

Gendarmerie :  Oui  Non préciser la date : .....

Autres services :  Oui  Non préciser la date : .....

## CIRCULATION ET ACCESSIBILITE

### Mesures liées à la circulation (routière, ferroviaire,...) à l'extérieur du site :

(plan de circulation à établir avec la mairie, la DDSP ou la gendarmerie, le conseil départemental le cas échéant,...)

- Neutralisation et coupures des voies (préciser lesquelles) : .....

- Déviations éventuelles : (préciser lesquelles).....

*Projet d'arrêt à établir (municipal/préfectoral)*

- Autres mesures prévues par la réglementation en vigueur (préciser lesquelles) .....

.....

### Stationnement

Nb places / Parkings	P1	P2	P3	P4	P5
2 roues					
Véhicules légers					
Réservées aux handicapés					
Poids lourds					
Camping-cars					
Total capacité					
Localisation (précisez)					
Balilage	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Agents de surveillance (Nb)					
Nature des sols (précisez)					

**Cheminement des spectateurs entre les parkings et le lieu de l'événement** : Balilage :  Oui  Non

- Préciser les accès piétons au site depuis chaque parking : .....

.....

- Aménagements spécifiques aux personnes handicapées : .....

.....

### Circulation

- Neutralisation de voies et déviations éventuelles (lesquelles) :

.....

- Voies de circulation des services de secours (= **axe rouge**) :

.....

## HYGIÈNE ET SANTÉ PUBLIQUES

### Restauration

- Stand(s) de restauration avec cuisine ou point chaud : Oui Non
- Présence de bouteilles de gaz : Oui Non (indiquer le lieu de stockage sur le plan)
- Alimentation électrique : Oui Non (prévoir l'attestation de vérification électrique)
- Couverts et contenant en plastique : Oui Non
- Vente de boissons alcoolisées : Oui Non
- Stockage de denrées alimentaires : Oui Non

### Installations hygiéniques

- Nombre de points d'eau **potable** (OMS recommande : 1 pour 750 personnes) : .....
- Nombre de points d'eau **non potable** : .....
- Prévoir la distribution de bouteilles d'eau si le nombre de points d'eau est insuffisant*
- Nombre de WC (OMS : 1 pour 100 personnes) : ..... dont ..... de WC handicapés : .....
- Balisage : Oui Non
- Evacuation des eaux usées des points d'eau et sanitaires : Oui Non

**Déchets :** Veiller au respect d'une distance minimale entre les points de restauration et les équipements sanitaires et de stockage des déchets.

- Nombre de points de réception des déchets : ..... Tri sélectif Oui Non
- Modalités de stockage, d'enlèvement des déchets et de remise en état du site : .....
- .....
- .....

### Animaux

- Participation d'animaux à la manifestation (précisez) : Oui Non .....
- Si oui, prévoir un vétérinaire pour le contrôle de l'état sanitaire des animaux.*

**Lutte contre le bruit** Réglementer le niveau sonore (limité à 105 dBA, article R571-26 du code de l'environnement) et les horaires d'ouverture des débits de boissons.

- Diffusion d'information au public (horaires spectacle...) : Oui Non
- Périmètre de protection autour des haut-parleurs : Oui Non
- Mise à disposition de bouchons d'oreille : Oui Non

### Alcoolémie et addiction

- Présence d'associations spécialisées sur le site : Oui Non
- Mise à disposition d'éthylotests : Oui Non

### Accessibilité des personnes handicapées

- Diffusion d'information (plan, accès, emplacements réservés...) : Oui Non

## AUTRES ELEMENTS

- Utilisation de projecteurs lumineux en direction du ciel : Oui Non  
si oui, type de projecteurs.....
- Tout autre document utile.....

## PASSAGE EN COMMISSION

- sous commission départementale de sécurité Oui Non préciser la date .....
- sous commission départementale d'accessibilité Oui Non préciser la date .....
- sous commission départementale de sécurité routière Oui Non préciser la date .....
- autre commission Oui Non préciser la date .....

## SIGNATAIRES

Date :

L'organisateur

Le Maire







## PIECES A JOINDRE

- 1 Programme détaillé de la manifestation
- 2 Autorisation de la manifestation par le maire
- 3 Si DPS, l'analyse du risque réalisée par la ou les associations agréées de sécurité civile
- 4 Plan de situation de l'événement avec environnement proche
- 5 Plans de masse faisant apparaître :
  - *les accès du public ;*
  - *l'emplacement des parkings (y compris personnes à mobilité réduite (PMR)) ;*
  - *les axes routiers de pénétration et de dégagement des secours (= axe rouge) ;*
  - *les coupures et les déviations de voies de circulation ;*
  - *les zones dangereuses ;*
  - *le cheminement des PMR et les emplacements qui leur sont réservés ;*
  - *les aménagements réservés et interdits au public ;*
  - *les équipements installés (scène, CTS, tribunes, gaz, appareils de cuisson...) ;*
  - *les emplacements réservés aux ambulants, aux buvettes temporaires ;*
  - *les bodegas, les arènes... ;*
  - *les sanitaires et les points d'eau ;*
  - *l'emplacement des extincteurs ;*
  - *le barriérage et les issues de secours ;*
  - *le poste de commandement (précisez s'il s'agit d'un bâtiment, d'une tente, d'un algéco ou d'un PC mobile) ;*
  - *les postes de secours, le PMA ;*
  - *les emplacements réservés aux forces de l'ordre, aux ambulances...*
  - ...
- 6 Liste des vendeurs de denrées alimentaires autorisés (nom, adresse, téléphone, n° SIRET)
- 7 Délivrance ou transfert de licence alcool (document à joindre)
- 8 Copie des arrêtés préfectoraux et/ou départementaux et/ou municipaux pris ou des autorisations données (ex : interdiction (ou autorisation) de stationnement, de circulation, interdiction de feux ouverts, interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique, interdisant la vente de pétards et de bombes, interdisant l'utilisation du domaine public par un drone,...)
- 9 Copie de la demande de dérogation si zone Natura 2000 et mesures compensatoires

## LISTE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE SÉCURITÉ CIVILE

### LISTE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE SÉCURITÉ CIVILE pour assurer une mission de type D: Dispositifs Prévisionnels de Secours

*Situation au 25/04/22*

Associations	Responsable(s)	Adresses	Téléphone(s)	Adresse mail et/ou site
<b>ASSM30</b> Association pour la sécurité des sports mécaniques dans le Gard 	<b>Pdt:</b> Jacques BOISSIER	2, Impasse des Foulques 30 220 AIGUES-MORTES	04 34 39 47 61 06 11 16 31 64	<a href="mailto:assm30@aol.com">assm30@aol.com</a>
<b>CRF</b> Délégation départementale de la Croix-Rouge française 	<b>Pdt:</b> Georges LABONNE	2160, chemin du Bachas 30 000 NÎMES	04 66 23 35 08	<a href="mailto:dd30@croix-rouge.fr">dd30@croix-rouge.fr</a> <a href="mailto:gestiondps.ddus30@croix-rouge.fr">gestiondps.ddus30@croix-rouge.fr</a> Site: <a href="http://30.croix-rouge.fr/">http://30.croix-rouge.fr/</a>
<b>UNASS30LR</b> Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs du Gard 	<b>Pdt:</b> Pierre PALPACUER <b>Trésorier:</b> Thierry BARES	Zone Actiparc Nîmes Sud Impasse Baptiste Bonnet 30 230 BOUILLARGUES	06 83 81 96 12	<a href="mailto:languedocroussillon@unass.fr">languedocroussillon@unass.fr</a> Site: <a href="http://www.unass.fr">http://www.unass.fr</a>
<b>CFI Hérault</b> Société Nationale de Sauvetage en Mer 	<b>Directeur:</b> Frédéric CANDATEN	Capitainerie de Palavas les Flots 34 250 PALAVAS LES FLOTS	04 67 50 52 56 06 09 08 21 83	<a href="mailto:snsn.palavas@free.fr">snsn.palavas@free.fr</a> Site: <a href="http://cfi-herault.snsn.org">cfi-herault.snsn.org</a>
<b>FFSS 30</b> Comité départemental du Gard de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme 	<b>Pdt:</b> Olivier JAMANN	16, rue de la Borelle 30 660 GALLARGUES LE MONTUEUX	06 88 84 81 35	<a href="mailto:cd30-ffss@laposte.net">cd30-ffss@laposte.net</a>
<b>UDSP30</b> Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Gard 	<b>Pdt:</b> Richard DI GUISTO	42, avenue Vincent d'Indy 30 100 ALES	04 66 54 33 23	<a href="mailto:sec-udsp@sdis30.fr">sec-udsp@sdis30.fr</a>

## SUIVI DE LA MANIFESTATION

### Avant l'admission du public (à prévoir)

Mise en place effective de l'ensemble du dispositif de secours comprenant notamment :

- Vérification des éclairages et du fonctionnement des groupes de secours
- Vérification des balisages, des itinéraires d'évacuation, de pénétration et de circulation interne.
- Activation des différents PC et test des lignes de communication et d'interconnexion des réseaux de transmissions
- Vérification du dispositif de prépositionnement des véhicules de secours et disponibilité des axes prévus de pénétration et d'évacuation.
- Dispositif de protection de l'avant scène
- Mesures à prendre en cas d'événement grave (conditions climatiques exceptionnelles, menaces d'actes de malveillances)

### Lors de l'arrivée du public (à prévoir)

- Matérialisation des voies de circulation des personnes
- Quadrillage systématique du public selon un plan prévu à l'avance au fur et à mesure de son arrivée

### Evènement grave survenant pendant la manifestation (à prévoir)

- Moyens d'alerte (sonorisation)
- Sorties permettant l'évacuation
- Personnels encadrant l'évacuation
- Autres moyens
- Plan d'urgence

### Fin de la manifestation (à prévoir) :

- Evacuation des spectateurs
- Maintien du dispositif de secours après la manifestation



## Textes de références

- Code général des collectivités territoriales, art. L2212-1 et 2 et L2214-4
- Code de la sécurité intérieure, art L211-5 et suivants, art R211-2 et suivants
- Décret n°97-646 du 31 mai 1997 relatif à la mise en place de services de l'ordre par les organisateurs de manifestations sportives, récréatives ou culturelles à but lucratif
- Arrêté du 7 novembre 2006 fixant le référentiel national relatif aux dispositifs prévisionnels de secours
- Circulaire ministérielle NOR/INT/E/88/00157/C du 20 avril 1988 relative à la sécurité des grands rassemblements

## GUIDES POUR VOUS AIDER

- différents guides en fonction des types d'événements, lieux ou personnes :  
<http://shfd.minint.fr/index.php/securite-defense/guides-pratiques>